

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PATRIMONY FUND - BALANCED ALLOCATION FLEXIBLE

FCP

Cet OPCVM est géré par LAZARD FRERES GESTION SAS
FR0012099497 - C-EUR

Objectif et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 5 ans une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 15% S&P 500, 25% Euro Stoxx 50 dividendes nets réinvestis, 10% ICE BofAML US Corporate & Government Index en Dollar US coupons réinvestis, 30% ICEBofAML Euro Broad Market en euros coupons réinvestis, 20% €STR capitalisé en date de J-1, en investissant au moins à 70% en parts et/ou actions d'OPC (ou ETF) dont les OPC Côtés/ETF (Exchange Traded Fund).

Politique d'investissement : le gérant met en œuvre une gestion active et discrétionnaire reposant sur une stratégie « Core Satellite Dynamique ». Le « Core » aura pour objectif de sélectionner les OPC, principalement des ETF afin de refléter la performance de l'indicateur de référence. Le « Satellite » aura pour objectif de sélectionner les OPC (et/ou les ETF) qui reflèteront les choix tactiques du gérant afin d'envisager une performance supérieure à l'indicateur de référence. La stratégie mise en œuvre afin de sélectionner les sous-jacents du FCP, repose sur les critères suivants : (i) la définition de l'allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles, s'appuyant sur une analyse macro et micro économique mondiale, et (ii) la sélection des OPC (et/ou les ETF), sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des fonds de l'univers d'investissement.

Le FCP pourra être investi, en fonction de l'évolution des marchés :

- Entre 0% et 20% maximum de l'actif net en actions internationales de toutes tailles de capitalisations et de toutes zones géographiques (inclus les pays hors OCDE) et de biens réels (notamment énergies renouvelables et alternatives, ressources naturelles, matériaux de base, agriculture, immobilier, etc...);
- entre 0% et 100% de l'actif net en OPC (et/ou les ETF) de toutes classifications, spécialisés sur les marchés actions, de toutes tailles de capitalisations et de toutes zones géographiques (inclus les pays hors OCDE) et de biens réels (notamment énergies renouvelables et alternatives, ressources naturelles, matériaux de base, agriculture, immobilier, etc...), et fonds mixtes ;
- entre 0% et 100% de l'actif net en OPC (et/ou les ETF) de toutes classifications de produit de taux (incluant les fonds mixtes à dominante taux et les fonds mixtes à performance absolue) ou convertibles, de toutes zones géographiques, de signature d'Etat, privé, et de toutes qualités de signatures ;
- entre 0% et 50% maximum de l'actif net dans des titres de créance, Instruments du marché monétaire et d'OPC (et/ou les ETF) ne relevant pas des spécialités ci-dessus, dépôts et liquidités.

Aussi, le FCP pourra être exposé sans restriction de façon directe ou indirecte aux pays hors OCDE et aux risques liés aux petites capitalisations. L'utilisation de titres intégrant des dérivés est

limitée à 20% 30%10% de l'actif net (Bons de souscriptions, EMTN, warrants ...) en vue de réaliser l'objectif de gestion notamment dans le pilotage, dont la couverture ("hedging"), de son exposition aux marchés d'actions, de taux et de devises.

L'exposition globale du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 100% de l'actif net du FCP.

L'exposition au marché actions sera au maximum de 100% de l'actif net. Aussi, il existe un risque de change pour le résident d'un pays de la zone euro pouvant atteindre 100% de l'actif net.

Dans la limite d'une fois l'actif net, le FCP peut utiliser des futures et des options sur actions, taux, de change, des swaps d'actions, de taux et de change, ainsi que du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, organisé ou de de gré à gré, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques action, de taux et de change.

Information Benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

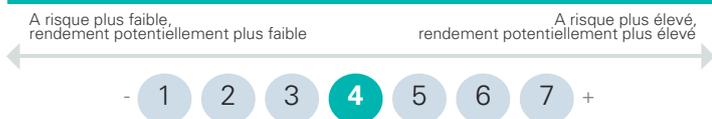
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Durée de placement recommandée : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J-1 ouvré	Jour d'établissement de la VL (J) vendredi	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation hebdomadaire avant 11h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Profil de risque et de rendement



Explication de l'indicateur et ses principales limites :

Le niveau de risque de cet OPCVM est de 4 (volatilité comprise entre 5% et 10%) en raison de sa gestion discrétionnaire et de son exposition sur les marchés internationaux d'actions et de taux d'intérêts...

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit :** Risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance qui induira une baisse du cours du titre.
- **Risque de liquidité :** Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achats et de ventes.
- **Risque lié aux dérivés :** Le recours à ce type d'instruments financiers peut amplifier le risque de pertes.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

Patrimony Fund - Balanced Allocation Flexible

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	3,0%
Frais de sortie	0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants	3,04%*
----------------	--------

Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de performance	15% de la performance positive supérieure à la performance de l'indicateur de référence composite.
---------------------------	--

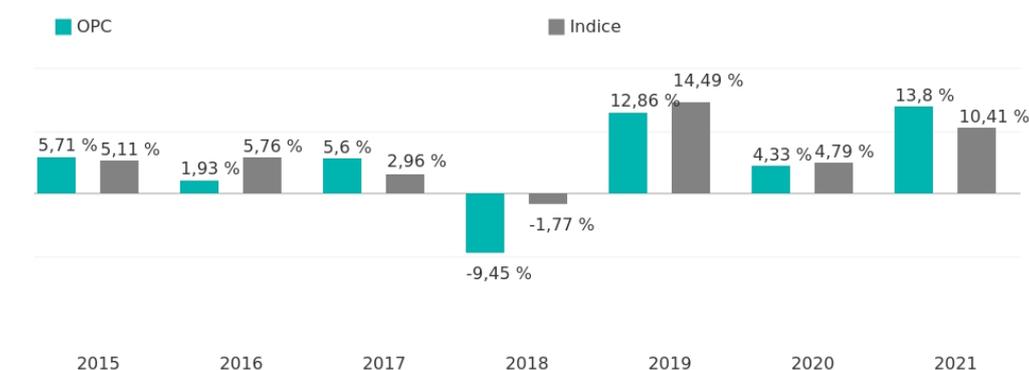
Montant de la commission de surperformance facturé au cours du dernier exercice :	0,89%
---	-------

*Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.

Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPC.

Date de création de l'OPC : 01/10/2014

Devise : EUR

Indicateur de référence :

15% S&P500 ; 25% Eurostoxx 50 ; 10% ICE BofAML US Corporate & Government Index ; 30% ICE BofAML Euro Broad Market Index ; 20% €STR Capitalisé en date de J-1

L'indicateur de référence est rebalancé et ses constituants sont exprimés en EUR, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.

à compter du 01/10/2014 :	FRA OPC DIV INT GEST FLEX
à compter du 22/05/2015 :	EPF FRA (C) Gestion Flexible Internationale
à compter du 26/11/2015 :	40% MSCI World TR en date de J-1 et converti en euro ; 40% Euro MTS Global en date de J-1 ; 20% EONIA capitalisé et en date de J-1
à compter du 01/09/2017 :	40% MSCI World TR en date de J-1 et converti en euros + 40% ICE BofAML Euro Government Index en date de J-1
à compter du 04/05/2020 :	cf. Indicateur de référence en vigueur

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS BANK.

Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée d'une manière hebdomadaire par affichage dans les locaux de LAZARD FRERES GESTION SAS.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPC : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de LAZARD FRERES GESTION SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPC.

Cet OPC est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés financiers. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **08/09/2022**.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS www.lazardfreresgestion.fr. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de LAZARD FRERES GESTION SAS.